

Fiche de données de sécurité



LCB057 CATALIZZATORE non ingiallente- non-yellowing catalyst

Fiche de données de sécurité du 1/25/2023, révision 3

1. Identification

Identificateur de produit SGH
Identification du mélange :
Dénomination commerciale : CATALIZZATORE non ingiallente- non-yellowing catalyst
Autres moyens d'identification
Code commercial : LCB057
Usage recommandé et restrictions d'utilisation
Utilisation recommandée :
Usages industriels et professionnels (SU3 - SU22)
Catalyseur pour vernis
Identificateur du fournisseur initial
Fournisseur :
NUOVA S.I.V.A.M. SpA - Via Monviso, 10 - 20010 BAREGGIO (MI) - Tel. +39 02 90304.1
Importateur:
Quincaillerie Richelieu Ltée/Richelieu Hardware Ltd.
7900 Henri-Bourassa Blvd. W.
Montreal, Quebec, Canada, H4S 1V4
Tel :+1-800-361-6000
Emergency phone number for Canada: Canutec (613) 996-6666
Distributeur:
Quincaillerie Richelieu Ltée/Richelieu Hardware Ltd.
7900 Henri-Bourassa Blvd. W.
Montreal, Quebec, Canada, H4S 1V4
Tel :+1-800-361-6000
Emergency phone number for Canada: Canutec (613) 996-6666
Personne chargée de la fiche signalétique :
msds@sivam.it
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence
NUOVA S.I.V.A.M. SpA - Tel. +39 02 90304.1 (Lundi - Vendredi 8.00 - 15.00)
Centre antipoison - Ospedale di Niguarda - Milano - Tel. +39 02 66101029 (24 h)

2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux

- ⚠ Attention, Flam. Liq. 3, Liquide et vapeurs inflammables.
 - ⚠ Attention, Acute Tox. 4, Nocif par inhalation.
 - ⚠ Attention, Skin Sens. 1, Peut provoquer une allergie cutanée.
 - ⚠ Attention, STOT SE 3, Peut irriter les voies respiratoires.
 - ⚠ Attention, STOT SE 3, Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Aquatic Chronic 3, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Pictogrammes de danger:



Attention

Mentions de danger:

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H332 Nocif par inhalation.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

LCB057 CATALIZZATORE non ingiallente- non-yellowing catalyst

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage/...] antidéflagrant.

P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/en cas de malaise.

P321 Un traitement spécifique est urgent (voir ... Sur cette étiquette).

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser... pour l'extinction.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

Dispositions spéciales

Aucune

Autres dangers

Aucun

Ingrédient(s) ayant une toxicité aiguë inconnue

Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substances

N.A.

Mélanges

Composants dangereux au sens du règlement SIMDUT 2015 et classification connexes:

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classification
>= 30%- < 60%	n-butyl acetate	Numéro 607-025-00-1 Index : CAS : 123-86-4 EC : 204-658-1 REACH N° : 01-2119485493-29	⚠ B.6/3 Flam. Liq. 3 H226 ⚠ A.8/3 STOT SE 3 H336
>= 30%- < 60%	HDI oligomers, isocyanurate	CAS : 28182-81-2 EC : 931-274-8 REACH N° : 01-	⚠ A.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332 ⚠ A.4.2/1 Skin Sens. 1 H317 ⚠ A.8/3 STOT SE 3 H335

Fiche de données de sécurité

LCB057 CATALIZZATORE non ingiallente- non-yellowing catalyst

		2119485796 -17	
>= 1% - < 5%	Hydrocarbons, C9, aromatics (CAS 64742-95-6)	EC : 918-668-5 REACH N° : 01- 2119455851 -35	⚠ B.6/3 Flam. Liq. 3 H226 ⚠ A.10/1 Asp. Tox. 1 H304 ⚠ CAN-HAE/C2 Aquatic Chronic 2 H411 ⚠ A.8/3 STOT SE 3 H335 ⚠ A.8/3 STOT SE 3 H336

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion :

NE PAS faire vomir.

En cas d'inhalation :

En cas de respiration irrégulière ou absente, pratiquer la respiration artificielle.

En cas d'inhalation, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Symptômes/effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucun

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche signalétique).

Traitement :

Aucun

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

Moyens d'extinction appropriés :

En cas d'incendie: Utiliser... pour l'extinction.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés :

Aucun en particulier.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

Produits de combustion dangereux :

Aucun

Propriétés explosives : N.D. in volume

Propriétés comburantes : N.D.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

Fiche de données de sécurité

LCB057 CATALIZZATORE non ingiallente- non-yellowing catalyst

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence
 - Porter les dispositifs de protection individuelle.
 - Éliminer toute source d'ignition.
 - En cas d'exposition à des vapeurs/poussières/aérosols, porter des appareils respiratoires.
 - Fournir une ventilation adéquate.
 - Utiliser une protection respiratoire adéquate.
 - Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.
- Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage
 - Laver à l'eau abondante.

7. Manutention et stockage

- Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention
 - Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.
 - Dans les locaux habités ne pas utiliser sur de grandes surfaces.
 - Utiliser un système de ventilation localisé.
 - Ne pas utiliser de contenants vides avant de les avoir nettoyés.
 - Avant les opérations de transfert, s'assurer que les contenants ne contiennent pas de matériaux résiduels incompatibles.
 - Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.
 - Recommandations générales sur l'hygiène du travail:
 - Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.
 - Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.
- Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités
 - Conserver dans des locaux toujours bien aérés.
 - Conserver à distance de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur. Éviter l'exposition directe au soleil.
 - Éviter l'accumulation de charge électrostatique.
 - Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.
 - Matières incompatibles :
 - Aucune en particulier.
 - Indication pour les locaux :
 - Frais et bien aérés.
 - Installation électrique de secours.
 - Température de stockage :
 - Conserver à température ambiante.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Paramètres de contrôle
 - n-butyl acetate - CAS : 123-86-4
 - ACGIH - TWA(8 h): 50 ppm - STEL: 150 ppm - Remarques: Eye and URT irr
 - UE - TWA(8 h): 241 mg/m³, 50 ppm - STEL: 723 mg/m³, 150 ppm
 - HDI oligomers, isocyanurate - CAS : 28182-81-2
 - UE - STEL: 1 mg/m³
 - Hydrocarbons, C9, aromatics (CAS 64742-95-6)
 - ACGIH - TWA: 100 mg/m³, 19 ppm - Remarques: total hydrocarbons
- Valeurs limites d'exposition DNEL
 - n-butyl acetate - CAS : 123-86-4
 - Travailleur industriel: 300 03 - Travailleur professionnel: 300 03 - Consommateur: 35.7 03
 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
 - Travailleur industriel: 300 03 - Travailleur professionnel: 300 03 - Consommateur: 35.7 03
 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux
 - Travailleur industriel: 11 mg/kg - Travailleur professionnel: 11 mg/kg - Consommateur: 6 mg/kg
 - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
 - Consommateur: 2 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets

Fiche de données de sécurité

LCB057 CATALIZZATORE non ingiallente- non-yellowing catalyst

systémiques

HDI oligomers, isocyanurate - CAS : 28182-81-2

Travailleur industriel: 0.5 03 - Travailleur professionnel: 0.5 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux

Travailleur industriel: 1 03 - Travailleur professionnel: 1 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets locaux

Hydrocarbons, C9, aromatics (CAS 64742-95-6)

Travailleur industriel: 150 03 - Travailleur professionnel: 150 03 - Consommateur: 32 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur industriel: 25 mg/kg - Travailleur professionnel: 25 mg/kg - Consommateur: 11 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Consommateur: 11 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Valeurs limites d'exposition PNEC

n-butyl acetate - CAS : 123-86-4

Cible: Eau douce - valeur: 0.18 mg/l

Cible: Eau marine - valeur: 0.018 mg/l

Cible: Intermittente des émissions - valeur: 0.36 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 0.98 mg/kg

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.098 mg/kg

Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 35.6 mg/l

Cible: Terrain (agricole) - valeur: 0.09 mg/kg

HDI oligomers, isocyanurate - CAS : 28182-81-2

Cible: Eau douce - valeur: 0.127 mg/l

Cible: Eau marine - valeur: 0.0127 mg/l

Cible: Intermittente des émissions - valeur: 1.27 mg/l

Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 38.3 mg/l

Contrôles d'ingénierie appropriés

Aucun

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux :

Lunettes avec protection latérale

Protection de la peau :

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

Protection des mains :

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire :

Là où la ventilation est insuffisante, où l'exposition est prolongée, utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires.

Utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires adéquat.

Risques thermiques :

Aucun

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect et couleur : Liquide, transparent

Odeur : typique

Seuil d'odeur : N.D.

pH: Pas important

Point de fusion/congélation : N.D. °C

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : > 126 °C

Point éclair : > 23 °C

Vitesse d'évaporation : N.D.

Inflammation solides/gaz : N.A.

Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : 7.5% - 1.6% Vol. (n-butyl acetate)

Fiche de données de sécurité

LCB057 CATALIZZATORE non ingiallente- non-yellowing catalyst

Pression de vapeur :	N.D. (20 °C)
Densité des vapeurs:	> 1
Densité relative :	0.980 - 1.000
Hydrosolubilité:	partiel, reagit
Solubilité dans l'huile :	partiel
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	N.D.
Température d'auto-allumage :	> 300 °C
Température de décomposition :	N.D. °C
Viscosité :	N.D.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Peut provoquer des réactions dangereuses (voir les paragraphes suivants).

Stabilité chimique

Peut provoquer des réactions dangereuses (voir les paragraphes suivants).

Risque de réactions dangereuses

Peut générer des gaz inflammables au contact de métaux élémentaires (alcalis et terres alcalines, alliages en poudre ou vapeurs) de réducteurs forts.

Peut générer des gaz toxiques au contact d'acides minéraux oxydants, d'agents d'oxydation forts.

Peut s'enflammer au contact d'acides minéraux oxydants, d'agents d'oxydation forts.

Conditions à éviter

Eviter l'accumulation des charges électrostatiques.

Matériaux incompatibles

Eviter le contact avec des matières comburantes : le produit pourrait s'enflammer.

Produits de décomposition dangereux

Aucun.

11. Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques concernant le produit :

CATALIZZATORE non ingiallente- non-yellowing catalyst

a) toxicité aiguë

Le produit est classé: Acute Tox. 4 H332

ETAmélange - Inhalation (brouillards) 3,13322 mg/l

b) corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée

Le produit est classé: Skin Sens. 1 H317

e) mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

f) cancérogénicité

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

g) toxicité pour la reproduction

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Le produit est classé: STOT SE 3 H335; STOT SE 3 H336

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

Fiche de données de sécurité

LCB057 CATALIZZATORE non ingiallente- non-yellowing catalyst

j) danger par aspiration

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

n-butyl acetate - CAS : 123-86-4

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Oral / orale - Espèces: Rat = 10760 mg/kg - Source: OECD 423

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 21 mg/l - Durée: 4 h - Source: OECD 403

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 14000 mg/kg - Source: OECD 402

HDI oligomers, isocyanurate - CAS : 28182-81-2

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Oral / orale - Espèces: Rat > 2500 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 2000 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation de brouillard - Espèces: Rat = 1.5 mg/l - Durée: 4 h -

Source: OECD 403

Hydrocarbons, C9, aromatics (CAS 64742-95-6)

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Oral / orale - Espèces: Rat = 3492 mg/kg - Source: OCSE 401

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 6193 mg/m³ - Durée: 4 h - Source: OCSE 403

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 3160 mg/kg - Source: OCSE 402

Substance(s) énumérée(s) dans le rapport du NTP sur les agents cancérogènes :

Aucune.

Substance(s) énumérée(s) dans les Monographies CIRC :

Aucune.

Substance(s) énumérée(s) comme cancérogène(s) OSHA :

Aucune.

Substance(s) énumérée(s) comme cancérogène(s) NIOSH :

Aucune.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans l'environnement.

CATALIZZATORE non ingiallente- non-yellowing catalyst

Le produit est classé: Aquatic Chronic 3 - H412

n-butyl acetate - CAS : 123-86-4

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 18 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: OECD 203

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia = 44 mg/l - Durée h: 48

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 674 mg/l - Durée h: 72

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: Algues = 200 mg/l - Durée h: 72

Hydrocarbons, C9, aromatics (CAS 64742-95-6)

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia = 3.2 mg/l - Durée h: 48

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 2.6 mg/l - Durée h: 72

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 9.2 mg/l - Durée h: 96

Persistance et dégradation

n-butyl acetate - CAS : 123-86-4

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Durée h: 28D - %: 83

HDI oligomers, isocyanurate - CAS : 28182-81-2

Biodégradabilité: Pas rapidement dégradable - Durée h: 28D - %: 1

Hydrocarbons, C9, aromatics (CAS 64742-95-6)

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Durée h: 28D - %: 78

Potentiel de bioaccumulation

N.A.

Fiche de données de sécurité

LCB057 CATALIZZATORE non ingiallente- non-yellowing catalyst

Mobilité dans le sol
N.A.
Autres effets nocifs
Aucun

13. Données sur l'élimination

Manipulation sécuritaire et méthodes d'élimination
Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

14. Informations relatives au transport



Numéro ONU

Numéro TDG: UN1263
ADR-UN Number: 1263
DOT number: UN1263
IATA-UN Number: 1263
IMDG-UN Number: 1263

Désignation officielle de transport de l'ONU

TDG-Nom de transport: PAINT
ADR-Shipping Name: PAINT
DOT-Shipping Name: Paint including paint, lacquer, enamel, stain, shellac solutions, varnish, polish, liquid filler and liquid lacquer base or Paint related material including paint thinning, drying, removing, or reducing compound
IATA-Shipping Name: PAINT
IMDG-Shipping Name: PAINT

Classe de danger relative au transport

TDG Classe: 3
ADR-Class: 3
DOT Hazard Class: 3
ADR - Numéro d'identification du danger :30
IATA-Class: 3
IATA-Label: 3
IMDG-Class: 3

Groupe d'emballage

TDG Groupe d'emballage: III
ADR-Packing Group: III
DOT Packing group: III
IATA-Packing group: III
IMDG-Packing group: III

Dangers environnementaux

ADR - Polluant environnemental : Non
IMDG-Marine polluant: no

Transport en vrac (conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC)
N.A.

Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement

Ferroviaire (RID) : 3
TDG Dispositions spéciales: 59,142
DOT Special provisions: 367, B1, B52, B131, IB3, T2, TP1, TP29
ADR-Subsidiary hazards: -
ADR - S.P. : 163 367 650

Fiche de données de sécurité

LCB057 CATALIZZATORE non ingiallente- non-yellowing catalyst

ADR-Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels):	3 (D/E)
IATA-Passenger Aircraft:	355
IATA-Subsidiary hazards:	-
IATA-Cargo Aircraft:	366
IATA-S.P.:	A3 A72 A192
IATA-ERG:	3L
IMDG-EmS:	F-E , S-E
IMDG-Subsidiary hazards:	-
IMDG-Stowage and handling:	Category A
IMDG-Segregation:	-

15. Informations sur la réglementation

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question
Cette Fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement Hazardous Products Regulations (HPR) - WHMIS 2015.

INRP - Inventaire National des Rejets de Polluants

Substances énumérées dans le NPRI:

n-butyl acetate est énuméré dans le NPRI Partie 5

Hydrocarbons, C9, aromatics (CAS 64742-95-6) est énuméré dans le NPRI Partie 5.

Inventaire DSL - Liste des Substances Domestiques

Tous les composants sont énumérés dans le DSL.

Inventaire NDSL - Liste des Substances Non Domestiques

Aucune substance énumérée

Inventaire TSCA

Tous les composants sont énumérés dans l'inventaire TSCA.

Substances énumérées dans le TSCA:

n-butyl acetate est énuméré dans le TSCA Section 8b

HDI oligomers, isocyanurate est énuméré dans le TSCA Section 8b

Hydrocarbons, C9, aromatics (CAS 64742-95-6) est énuméré dans le TSCA Section 8b, Section 8d HSDR.

États-Unis - Réglementations fédérales

SARA - Superfund Amendments and Reauthorization Act

Section 302 - Substances extrêmement dangereuses : Aucune substance énumérée.

Section 304 - Substances dangereuses : n-butyl acetate.

Section 313 - Liste des produits chimiques toxiques : Aucune substance énumérée.

CERCLA - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act

Substances énumérées dans le CERCLA : n-butyl acetate - Quantité à déclarer : 5000 livres.

Quantité à déclarer pour le mélange : 10128.63365 livres.

CAA - Clean Air Act

Substances énumérées dans le CAA :

n-butyl acetate est énuméré dans le CAA Section 111.

CWA - Clean Water Act

Substances énumérées dans le CWA :

n-butyl acetate est énuméré dans le CWA Section 304, Section 311.

États-Unis - Réglementations spécifiques des états :

California Proposition 65

Substances énumérées dans California Proposition 65 :

Aucune.

Massachusetts Right to know

Substances énumérées dans Massachusetts Right to know :

n-butyl acetate.

New Jersey Right to know

Substances énumérées dans New Jersey Right to know :

n-butyl acetate.

Fiche de données de sécurité

LCB057 CATALIZZATORE non ingiallente- non-yellowing catalyst

Pennsylvania Right to know

Substances énumérées dans Pennsylvania Right to know :
n-butyl acetate.

Composés Organiques Volatils - COV = 52.03 %

Composés Organiques Volatils - COV = 520.30 g/l

Substances volatiles CMR = 0.00 %

Carbone organique - C = 0.33

16. Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3 :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H332 Nocif par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité du 1/25/2023, révision 3

Sections modifiées de la révision précédente :

- 2. Identification des dangers
- 3. Composition/information sur les ingrédients
- 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle
- 9. Propriétés physiques et chimiques
- 11. Données toxicologiques
- 12. Données écologiques
- 15. Informations sur la réglementation

Avertissement légal:

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Les informations se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas une garantie de qualité spécifique. Les informations concernent un
Cette fiche signalétique annule et remplace toute édition antérieure.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
ETA:	Estimation de la toxicité aiguë, ETA
ETAmélange:	Estimation de la toxicité aiguë du mélange, ETA
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Étiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
HMIS:	Hazardous Materials Identification System
IARC:	International Agency for Research on Cancer
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.

Fiche de données de sécurité

LCB057 CATALIZZATORE non ingiallente- non-yellowing catalyst

INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
NFPA:	National Fire Protection Association
NIOSH:	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP:	National Toxicology Program
OSHA:	Occupational Safety and Health Administration
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps